

# Domaine Public

# DP

JAA  
1002 Lausanne

26 janvier 1995 - n° 1199  
Hebdomadaire romand  
Trente-deuxième année

## Le renouvellement du pacte social

Quand des hommes de qualité, par des chemins différents, l'un, au plus haut niveau, confronté aux problèmes de la politique pratique, l'autre poursuivant une réflexion historique et théorique reconnue, quand tous deux posent le même diagnostic sur la politique sociale, il faut être attentif à cette convergence, à ces jugements renforcés. Jacques Delors et Pierre Rosanvallon soulignent l'un et l'autre les limites de l'Etat-Providence, bâti sur l'élan de solidarité d'après-guerre, sur les années glorieuses de la croissance, sur la logique assurancielles.

Delors constate que les progrès de la médecine, le vieillissement de la population engendrent des coûts qui croissent en termes réels plus vite que la rentabilité et la productivité de l'économie. Mais surtout, malgré son caractère universel, la protection sociale se révèle un panier percé (c'est sa formule), car elle n'a pas empêché l'exclusion sociale, qui trouve sa source principale dans les millions de chômeurs rejetés hors des circuits du travail.

Rosanvallon, à partir du même état des lieux, s'efforce de «réinventer» (le terme est devenu mode) la solidarité.

«Au-delà de l'incontournable recherche d'économie budgétaire, le risque serait en effet de faire de la sélectivité un principe philosophique. Ce serait alors d'effectuer un retour en arrière: cela reviendrait en fait à réduire l'Etat-Providence à un système d'assistance aux plus pauvres (version de droite de l'idéologie de la sélectivité) ou, à l'inverse, à renouer avec la mythologie des riches qui peuvent tout payer (version de gauche). Les voies nouvelles de la solidarité doivent plutôt passer par une redéfinition de sa matière et une réinvention du prélèvement».

Comment ne pas retrouver les termes classiques du débat auquel ont participé, dans une sorte de spontanéité significative, plusieurs invités et collaborateurs de *DP*?

Mais les solutions neuves ne surgiront et surtout ne seront acceptées qu'après une prise de conscience des risques, non pas financiers mais sociaux, qu'entraîne le déchirement du tissu communautaire. Delors les définit exactement: «Il vaudrait mieux que

l'immense classe moyenne, qui constitue 70% de la société, se rende compte qu'elle ne pourra pas vivre bien longtemps dans la quiétude et l'indifférence.» Ou, si elle sort de cette quiétude, qu'elle ne le fasse pas exclusivement au profit d'une logique sécuritaire. «Qu'est-ce qu'un sécuritaire, sinon quelqu'un qui veut absolument désarmer le conflit par de fausses solutions, un peu comme une famille qui aurait un enfant anormal et qui le ferait vivre à la cave.»

L'imagerie politique est encore marquée par les schémas de la lutte de classe, comme si les exploités allaient descendre dans la rue, prendre le pouvoir, créer une nouvelle Commune de Paris ou des soviets. L'image du collapsus. En fait le mal est rongeur, celui que révèlent les taux de suicide, la drogue, la marginalisation, le nombre croissant des «fins de droit» ou, autre facette, l'argent trop facile, la religiosité déviante, etc...

Sans prise de conscience de la nature du mal, les solutions nouvelles se heurteront à l'égoïsme des situations acquises, à l'illusion sécuritaire cultivée par quelque populiste.

La réforme connaîtra nécessairement deux chapitres. D'abord une redéfinition de la solidarité entre les générations. Le troisième âge d'aujourd'hui a encore connu la guerre, a participé aux sacrifices du redémarrage économique, n'a pas cotisé en plein aux assurances sociales créées. Cette génération mérite (mériterait) d'être privilégiée. Elle le demeurera par le jeu de l'assurance-maladie puisqu'elle est grosse consommatrice de soins pour une prime unique. Peut-elle dès lors ne pas participer au coût de la lutte contre le chômage, dont elle est protégée? Nous avons posé le problème de la solidarité entre générations. Rosanvallon reprend ce thème avec force. Le deuxième chapitre est celui du travail. Les entreprises ne peuvent pas, à la manière d'autrefois, alléger leurs coûts par suppression d'emplois, sans se préoccuper du coût social de cette externalisation et en s'imaginant que leur rôle se limite à l'optimisation des profits. AG

1. *La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-Providence.* Seuil. 1995.

# Parlons enfin des avantages

## LE BOOMERANG

«Rendez-vous compte! Notre fille rentre aujourd'hui de Paris où nous lui avons payé une formation dans une école de haute couture. Et elle n'a pas trouvé de travail là-bas parce qu'elle est Suisse». Beat Kappeler, qui rapporte cette indignation d'une bouchère bernoise (*Die Weltwoche*, 8 décembre 1994), rappelle les tracts rouge vif à disposition dans les boucheries avant la votation sur l'EEE avertissant que l'approvisionnement en viande ne serait plus assuré dans l'Espace économique.

(*jd*) Dans les négociations avec l'Union européenne, la Suisse affiche une position de départ très restrictive sur le dossier de la libre circulation des personnes. Cette stratégie est erronée à double titre: d'une part, comme nous n'obtiendrons pas d'avantages sans accepter les règles du jeu communautaires, nous nous plaçons d'emblée en situation de perdants; d'autre part, la politique actuelle de contingentement de la main-d'œuvre étrangère produit des effets négatifs, aussi bien économiques que politiques.

L'Union européenne l'a fait comprendre à plusieurs reprises: la libre circulation des personnes revêt pour elle une grande importance dans les négociations bilatérales avec la Suisse. Lorsque Berne a fait mine de tergiverser sur ce dossier en prétendant que son mandat n'était pas prêt, elle s'est fait remettre à l'ordre par Bruxelles. Et dès l'ouverture des discussions, l'UE a clairement fait savoir qu'elle ne se contenterait pas d'améliorations seulement qualitatives. Si elle veut obtenir des résultats substantiels dans ce domaine, c'est pour une raison de principe – la libre circulation des personnes constitue l'un des piliers du marché unique – et parce que ses membres méditerranéens y tiennent fermement.

## Vers l'impasse

Certes, on dira que la fonction d'une négociation est précisément de rapprocher des points de vue parfois très éloignés, pour aboutir à un résultat qui prend en compte les intérêts des deux parties. C'est oublier deux choses. D'une part, nous sommes demandeurs et un aboutissement positif des négociations est plus important pour la Suisse que pour l'UE. D'autre part, il ne s'agit pas d'un, mais de plusieurs dossiers dont le sort respectif est lié.

Ces conditions particulières – le fameux parallélisme voulu par Bruxelles – font que la stratégie helvétique conduit droit à l'impasse. Ou nos négociateurs tiennent bon et nous n'obtiendrons pas les avantages attendus dans ce secteur (reconnaissance mutuelle des diplômes, libreaccès des Suisses au marché du travail européen) et dans les autres. Ou ils cèdent, et les accords seront reçus ici comme un diktat européen. Déjà aujourd'hui, la presse titre sur les «exigences» de Bruxelles. Comment, dans ces conditions, passer avec succès l'examen référendaire?

Il est donc impératif de réintégrer ce thème dans la politique intérieure. Révisons notre législation, non sous la pression de l'UE, mais de manière autonome, dans l'intérêt bien compris de la Suisse. Car c'est bien de

cela qu'il s'agit: la suppression du statut de saisonnier et du contingentement pour les travailleurs européens ne peut que profiter à la Suisse. Cette démarche autonome n'exclut pas de négocier avec l'UE une période d'adaptation et une clause de sauvegarde telles qu'elles étaient prévues dans l'accord sur l'EEE. Dès maintenant, les partis doivent entrer en campagne pour expliquer les avantages d'une libéralisation, au lieu d'attendre l'arme au pied le résultat des négociations.

## Une politique contre-productive

En politique des étrangers, les autorités n'ont cessé de marcher sur des œufs, craignant d'attiser les craintes de la population sans jamais les calmer vraiment. La question des étrangers empoisonne depuis des décennies le climat politique et provoque régulièrement des poussées de démagogie. Les solutions qui prévalent encore aujourd'hui sont économiquement contre-productives.

Officiellement, la Suisse conduit une politique restrictive à l'égard de la main-d'œuvre étrangère, multipliant les statuts (courte durée, saisonnier, annuel, établis, frontaliers) auxquels sont liés des conditions précises et fixant les effectifs.

Si ces restrictions pénalisent les intéressés, elles n'ont d'impact ni sur la croissance de la population étrangère ni sur le malaise d'une partie de l'opinion helvétique. En réalité, sous le couvert d'une politique qui viserait à contenir la population étrangère dans des proportions «raisonnables», le Conseil fédéral conduit une politique économique à courte vue qui sert les intérêts des secteurs les moins productifs de l'économie: l'agriculture, l'hôtellerie et la restauration, la construction.

En effet, le statut de saisonnier, qui n'autorise qu'un séjour limité dans le temps, alimente en continu le réservoir de main-d'œuvre étrangère. Quatre saisons consécutives donnent droit à un permis annuel, à la possibilité d'occuper un nouvel emploi mieux rémunéré, un processus qui ouvre la porte à de nouveaux saisonniers et qui fait émigrer des travailleurs peu qualifiés, donc guettés par le chômage, dans d'autres secteurs de l'économie.

## Pas plus, mais moins d'immigrés

La suppression du statut de saisonnier et la libre circulation des travailleurs européens signifierait non pas plus, mais moins d'immigrés. En effet, cette contrainte obligerait les secteurs les moins productifs à rationaliser pour pallier le manque de main-d'œuvre bon marché et à offrir de meilleurs salaires,

ce qui favoriserait l'embauche des résidents. Par contre, nous pourrions attirer les travailleurs qualifiés dont nous manquons dans certaines branches. En aucun cas cette libéralisation ne provoquerait un afflux massif de personnes à la recherche d'un emploi: depuis l'introduction de la libre circulation dans l'UE, moins de 2% des actifs ont migré.

Cette ouverture ne peut se faire qu'en prenant simultanément les mesures aptes à empêcher le dumping social: force obligatoire aux conventions collectives et contrôle strict des conditions d'embauche. Là aussi le travail législatif devrait commencer sans tarder. ■

## Un siècle d'immigration

(jd) La Suisse est un pays d'immigration depuis un peu plus d'un siècle seulement. En effet, jusqu'en 1885, les Suisses émigrent en plus grand nombre que les étrangers s'installent. A cette époque, les Allemands constituent le gros de la population étrangère (40%), surtout des intellectuels et des représentants des classes supérieures, suivis des Italiens (37%), qui vont contribuer à l'édification de la Suisse industrielle. Les frontières sont perméables, on entre et on sort à sa guise. La naturalisation est accordée après un séjour de deux ans seulement.

Tout change avec la révolution des soviets en Russie. Le 21 novembre 1917, deux semaines après la prise du pouvoir par Lénine, les frontières se ferment, le visa devient obligatoire. Il faut six ans pour obtenir le passeport suisse, à condition de s'être adapté à la vie publique helvétique. Ce n'est donc pas un seuil quantitatif qui produit le sentiment d'être envahi par les étrangers. En 1910, ces derniers représentent 15% de la population résidente, en 1920 10%, alors qu'est déposée la première initiative limitant la population étrangère, en 1930 8,7% et en 1941, lorsque «la barque est pleine», 5,2%.

Après-guerre, la Suisse invente les différents statuts et le contingentement, censés mettre sous contrôle l'immigration. En 1960, la population étrangère atteint 10% et l'on note les prémices du mouvement xénophobe, qui culminera en 1974 (17% de population étrangère), avec l'initiative Schwarzenbach. La crise économique de 1973-1974 reconduit chez eux plus de 200 000 travailleurs étrangers, mais dès 1988, la barre du million, dépassée en 1974, est à nouveau atteinte. En 1994, la proportion de la population étrangère monte à 18,4%; une nouvelle initiative populaire est déposée (fin 94, elle sera de 18,6%).

### REPÈRES

Voir *Dehors! De la chasse aux Italiens à la peur des réfugiés 1896-1986*, V. Bory, Ed. P.M. Favre, 1987, pour un éclairage sur l'histoire de l'immigration et les sources contemporaines de la xénophobie.

DEUX TABLES RONDES

## Réformer l'Etat

le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, Atag Ernst & Young Consulting ainsi que *Domaine Public* organisent deux tables rondes sur le thème *Tirer profit de la crise pour un renouveau de l'Etat*.

**A Genève, le mardi 31 janvier à 18h**

Attention, vu l'affluence, ce n'est pas à l'Hôtel Métropole, comme mentionné précédemment, que le débat aura lieu, mais:

**au Centre interprofessionnel**

98, Rue de Saint-Jean.

**Avec:**

Olivier Vodoz, conseiller d'Etat du canton de Genève, Département des finances  
Bruno Muller, responsable du projet «Une nouvelle administration pour la Ville de Berne»

Yves Emery, professeur à l'Institut de Hautes études en administration publique de Lausanne

Beat Kappeler, journaliste à *L'Hebdo* et à la *Weltwoche*, ancien secrétaire de l'Union syndicale suisse

Jean-Daniel Delley, rédacteur responsable de *Domaine Public*

Animation: Sabine Estier et Antoine Maurice, *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*.

**A Lausanne, le jeudi 2 février à 18 h**

**à l'Hôtel Lausanne-Palace, Salon Richemont**

**Avec:**

Claude Ruey, conseiller d'Etat du canton de Vaud, Département de l'Intérieur et de la santé publique

Jacques Marsaud (France), Administrateur territorial, Secrétaire général de la Mairie de Saint-Denis, chargé de cours à la Sorbonne et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Dominique Grobéty, partenaire chez Atag Ernst & Young, ancien directeur de l'Office des poursuites et faillites de Genève

Jean-Daniel Delley, rédacteur responsable de *Domaine Public*

Animation: Daniel S. Miéville, Antoine Maurice, *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*. Accueil et apéritif à 17h30.

Inscriptions: *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, Mme Dichy, tél. 022/819 88 88; fax 022/ 819 89 04.

*Domaine public*, à partir du best seller américain *Reinventing government*, a tiré une brochure que tout le monde s'arrache (si vous ne l'avez pas encore, commandez-la à la rédaction! Prix: douze francs, plus port). ■

# André Oltramare: un socialiste genevois

*Ecrire une biographie, c'est tenter de retrouver une vie dans sa singularité; interroger le temps pour donner cohérence aux fragments d'une identité personnelle. L'ouvrage qu'Ariane Schmitt consacre à son père, «André Oltramare. Un précurseur oublié» obéit à la loi du genre. Servie par une mémoire fidèle, disposant de précieux documents de famille, elle évoque à l'aide de multiples anecdotes le milieu familial, la personnalité chaleureuse et même la vie intime d'un père profondément admiré.*

## REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Né et mort à Genève:  
1884-1947  
Conseiller d'Etat: 1924-  
1927  
Professeur de latin à  
l'Université: 1928-1947  
Quelques réalisations:  
Fondation pour l'Avenir:  
1921  
Foyer Socialiste internatio-  
nal: 1927  
Bibliothèque moderne:  
1931  
Cuisine des exilés: 1934  
Amis de l'Espagne  
républicaine: 1936

(jcf) Le portrait ne manque pas de séduction. Philologue érudit, André Oltramare est au fond peu motivé par la recherche et l'enseignement universitaire, sa profession, ce qui explique les impressions mélangées qu'il a pu laisser à ses étudiants. Actif et imaginatif, l'homme est davantage dans le présent, comme le prouve la liste impressionnante des institutions qu'il créera ou contribuera à créer. La politique parlementaire l'attire inévitablement, mais elle lui sera infidèle. Elu au gouvernement (1924) peu de temps après son adhésion au parti socialiste, il se heurte, dans son action à la tête du Département de l'instruction publique, aux limites de l'alliance radicale-socialiste qui gouverne alors et plus encore à la réaction idéologique qui suit l'échec de la grève générale de 1918. En 1939, il se retrouve avec le syndicaliste Charles Rosselet, Jeanne Hersch et quelques autres, à condamner le pacte germano-soviétique et finalement à rompre avec Léon Nicole et sa majorité, aveuglés par Moscou. André Oltramare participera à la formation du petit Parti socialiste de Genève, et en 1946 il remplacera à Berne Rosselet élu conseiller d'Etat. Mais la mort viendra interrompre ce retour sur la scène politique.

## Ruptures

On peut évidemment lire cet itinéraire sous l'angle des ruptures, car elles semblent n'avoir pas manqué, au plan politique et familial. Avec le milieu social, c'est plus de gauchissement que de rupture qu'il faut parler, me semble-t-il. André Oltramare appartient en effet à une ancienne famille de la Cité. De ses ascendants paternels, il reçoit la chaire d'études latines de l'Université, occupée auparavant par son père et son grand-père. Du côté maternel, l'influence de sa grand-mère, fille d'Antoine Carteret, qui s'illustra dans les années 1880 par sa lutte contre l'Eglise (Kulturkampf), à la tête d'une majorité gouvernementale anticléricale. André Oltramare sera donc areligieux, comme pouvait l'être un contemporain d'Hadrien avant Marguerite Yourcenar, mais également curieux de tout, y compris des problèmes de justice sociale et de pauvreté. Ces derniers ne sem-

blent pas avoir exercé la même influence sur le frère cadet, Geo, qui fera, à la tête du Piloni, puis de l'Union nationale, enfin de la collaboration parisienne, la carrière fasciste que l'on sait. Quant à la rupture politique avec Léon Nicole et la majorité du Parti socialiste genevois en 1919, elle n'est que la conclusion d'un long conflit idéologique et personnel. Un accomplissement, non un déshonneur, dont André Oltramare ne put profiter en raison probablement des circonstances personnelles qu'il traversait alors.

## Courant réformiste

Une biographie, c'est aussi l'occasion de pénétrer une époque et ses courants contradictoires, surtout lorsque le héros ne les surmonte pas du poids d'une personnalité écrasante. Sur plusieurs plans, l'existence individuelle s'inscrit alors dans un destin collectif.

Au sein du socialisme genevois, André Oltramare appartient à un courant dont les dénominations ont varié dans le temps et qu'on peut qualifier globalement de réformiste. La collaboration avec le radicalisme, ou son aile gauche selon les moments, permet à ce courant de conquérir un siège au gouvernement, dès avant la fin du siècle. Mais son influence va plus profond que les alliances électorales; elle fait du socialisme et de ses moyens parlementaires l'héritier des préoccupations sociales des classes possédantes, y compris dans leur origine religieuse. André Oltramare n'est pas le premier bourgeois à occuper une place en vue dans le parti socialiste; avant lui le docteur Adrien Wyss par exemple «a en quelque sorte montré», selon son biographe Charles Heimberg, «ce qu'aurait pu être l'œuvre pionnière d'un mouvement socialiste réformiste beaucoup plus fort et avancé».

Sur la durée, plusieurs des projets d'Oltramare, qu'ils aient ou non pris forme à l'époque, révèlent ainsi leur caractère pionnier, par exemple la fondation pour l'Avenir, qui trouvera son aboutissement dans la démocratisation des études conduite dans les années 60 par André Chavannes, ou encore la réforme scolaire de 1927, reprise dans

la création du Cycle d'orientation.

La solidarité internationale du mouvement ouvrier revêt aussi chez André Oltramare un aspect particulier, qui s'inscrit dans la tradition cosmopolite des élites anciennes, revivifiée par l'installation de la Société des Nations, au bout du lac. Avant de créer les Amis de l'Espagne républicaine pour aider ceux qui, de toute l'Europe, s'engagent outre-Pyrénées pour combattre le fascisme, Oltramare a offert, avec le Foyer socialiste international, un lieu d'accueil et d'échanges à la gauche démocratique attirée par l'activité de la Société des Nations. Il a créé ainsi un pont entre la Genève internationale et la Cité, un pont que l'on oublie parfois en évoquant les rapports distendus de l'organisation internationale avec la ville qui abritait son siège.

Face au réformisme, le syndicalisme révolutionnaire, puis, dans l'entre-deux guerres, le pôle nicoléen, ont recueilli et enrichi un autre héritage doctrinal et stratégique, celui de la rupture. Les conflits n'ont donc pas manqué dans le socialisme genevois, tout particulièrement pendant les années de plomb qui précèdent la Seconde guerre mondiale. Après les études consacrées à la Genève rouge de Léon Nicole, marquées par le retour de flammes gauchiste des années 60, le moment n'est-il pas venu de s'intéresser à cet autre pôle de la culture politique locale? Comme le relève sa biographie, André Oltramare y est présent par ses initiatives et ses projets, façonnant ainsi le visage que prend le parti après la rupture d'avec son chef charismatique Léon Nicole, au moment de la guerre froide et de la refondation du mouvement communiste en Suisse. Le travail d'Ariane Schmitt invite donc à une relecture qui offrira l'occasion de corriger et de réévaluer avec plus de précision et au-delà du mythe le rôle respectif des uns et des autres. Une tâche qui n'est peut-être pas inutile en cette époque de remise en question. ■

## RÉFÉRENCE

André Oltramare. *Un précurseur oublié*, Ariane Schmitt, Editions Suzanne Hurter, Genève, 1994

TGV

## Intérêts romands et tracé jurassien

(ag) Le tracé du TGV Rhin-Rhône n'est pas tranché. Les élus jurassiens ont fait connaître leurs revendications (cf. *Le Monde*, 17 janvier).

Partant de Mulhouse, par Belfort et Besançon, comment le TGV rejoindra-t-il Dijon? Au plus court, par le nord du massif de la Serre, ou en s'incurvant vers le sud près de Dole? Deux minutes sont en jeu. La coalition la plus forte est pour le tracé nord: les Alsaciens et une partie des Francs-Comtois souhaitent rejoindre Paris au plus vite. Les Bourguignons veulent renforcer le rôle de Dijon comme centre ferroviaire.

Mais les Jurassiens, en se battant pour le tracé sud, défendent aussi les intérêts romands liés à la ligne du Simplon. Plus le tracé TGV en direction de Dole est long, plus fort est le gain de temps en direction de Vallorbe-Lausanne-Milan.

La diplomatie suisse et romande aurait une partie importante à jouer. C'est la clientèle suisse alémanique qui pour une grande part va assurer la rentabilité du Rhin-Rhône. La Suisse d'autre part pourrait, par les cantons intéressés, participer au financement, par exemple en cautionnant des emprunts sur le marché suisse des capitaux.

Certes les Bâlois ou les Zurichois pourraient partager la philosophie du chemin le plus court, mais il leur en coûterait peu de l'infléchir pour tenir compte des intérêts romands. Belle partie diplomatique à jouer, interne et externe.

Hélas, il semble que l'affaire soit considérée uniquement comme un problème intérieur français. ■

RECTIFICATIF

## Le mystère du Paris-Milan

(fb) Dans DP 1169 du 12 mai 1994, nous annoncions la future mise en service pour la fin de l'année de trois liaisons ferroviaires quotidiennes Paris-Milan via Lyon en 6h16, 6h31 et 6h40. Ces nouveaux trains représentaient une concurrence certaine pour la liaison Paris-Milan via Lausanne, assurée trois fois par jour, en 7h10, 7h15 et 7h26.

Bien que fondée sur le projet d'horaire de la SNCF alors en circulation, notre information s'est finalement révélée fautive; il n'y a toujours qu'une liaison Paris-Milan évitant Lausanne, en 8h05.

S'agit-il d'un simple report pour un projet

bien réel? Dans ce sens, l'*International Railway Journal* de janvier 1995 fait état d'une déclaration du directeur des chemins de fer italiens annonçant la mise en service d'une liaison directe SNCF/FS par TGV et Pendolino entre Paris et Milan pour la fin de l'année. Pour d'autres, en particulier l'ingénieur vaudois Rodolphe Weibel, auteur du livre *La Suisse romande à la croisée des chemins de fer* (Goerg, 1993) et défenseur d'une solution originale, le TGV Jura Simplon, tout cela n'est qu'«une manœuvre d'intoxication de longue haleine, qui se poursuit aujourd'hui encore, et qui a pour objectif de discréditer le Simplon en faveur du Mont-Cenis». Nous devons à tout le moins lui rendre justice: c'est dès la parution de notre article qu'il nous a prédit que ces trains ne seraient pas mis en service, ce qui s'est révélé parfaitement exact. ■

L'INVITÉ DE DP

# L'histoire à reculons

*Les changements en profondeur de la société n'apparaissent pas tout de suite. Il faut du recul pour en prendre conscience. Les pays occidentaux deviennent plus inégalitaires, plus injustes depuis une vingtaine d'années déjà.*

**JEAN-PIERRE GHELFI**

économiste

Les pays occidentaux n'ont pas attendu la chute du mur de Berlin, l'implosion du communisme, la domination sans partage du capitalisme et de l'économie de marché, la publication du Rapport de Pury sur la revitalisation de l'économie pour rompre avec ce qu'on avait appelé depuis le siècle dernier le progrès social, qui portait en lui le projet de socialiser le capitalisme, de proposer un modèle de société qui combine développement économique et justice sociale.

## La crise des années septante

Le mouvement de bascule semble bien être intervenu à l'occasion de la crise du milieu des années septante, consécutive (?) au premier choc pétrolier. C'est à partir de ce moment qu'est remise en cause l'idée de l'Etat-providence et qu'ont commencé à fleurir les théories et les pratiques néo-libérales. Se met en place alors une structure de fonctionnement fondée sur la performance individuelle qui nie le caractère communautaire de la société et la dimension collective du travail.

## Diminution de la protection sociale

Il y a bien heureusement des pesanteurs sociales qui font que les peuples ne sont pas prêts à renoncer sans autre ni subitement à ce qu'on appelle les acquis sociaux. Pourtant, en dépit des résistances, comme par un rouleau compresseur, avec son poids et sa lenteur, ces acquis sont écrasés les uns après les autres. Voir la montée du chômage, pratiquement inconnu dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) il y a vingt ans, et qui touche aujourd'hui 35 millions de personnes (10 millions de plus qu'il y a quatre ans). Voir l'apparition de la «nouvelle pauvreté», qui concerne pratiquement un ménage sur quatre ou cinq en Suisse. Voir aussi la très faible progression des salaires réels des travailleuses et des travailleurs depuis dix ans. Encore s'agit-il de moyennes, de sorte que, parmi ces derniers, certains gagnent effectivement plus, de sorte que d'autres, au contraire, ont enregistré une baisse de leur pouvoir d'achat. Et pendant la même période, les rémunérations des cadres continuent d'augmenter d'autant plus fortement qu'ils occupent une fonction élevée dans la hiérarchie.

Dégradation donc de la situation des personnes plus modestes, qui reste en partie masquée par le fait que là où, auparavant, un revenu suffisait pour faire vivre une famille, il faut maintenant un salaire et demi ou deux salaires.

D'où, d'ailleurs, la situation précaire de ceux, et le plus souvent de celles, qui n'ont précisé-ment qu'un salaire pour vivre. Voir aussi la diminution des protections sociales des travailleurs, avec le projet de modification de la loi sur le travail qui (ré)introduit le travail de nuit et du dimanche, et admet qu'un horaire normal peut aller, en soirée, jusqu'à 23 heures.

Pour qu'il n'y ait pas de surprise, ceux qui tiennent le haut du pavé disent que ces mesures ne sont pas suffisantes. Il faut encore en faire plus. C'est-à-dire réduire les protections, accepter une baisse du niveau de vie, travailler plus longtemps, devenir plus efficace, améliorer les performances.

A l'origine de toutes ces transformations, il y a évidemment des facteurs objectifs, tels que la mondialisation de l'économie, la diffusion des techniques, l'accentuation de la concurrence internationale, la globalisation des marchés financiers. Mais le facteur subjectif, idéologique, est tout aussi important. L'idée de construire une société plus juste devient une notion démodée. On retourne de plus en plus ouvertement et sans scrupule au «struggle for life». Comme si l'histoire s'était mise à avancer à reculons. Le siècle prochain sera-t-il le siècle passé? ■

## Courrier

FUSION BCV-CFV: SUITE DU FEUILLETON  
(DP 1196, 1198)

*Pierre Chiffelle tient à répondre brièvement à la réaction des directeurs de la Banque cantonale vaudoise et du Crédit foncier vaudois.*

Y aurait-il malaise?

Il faut prendre acte des éléments ressortant du droit de réponse exercé par les deux présidents des directions générales des banques concernées dans le dernier numéro de DP. Le ton étonne cependant.

En tout état de cause, il faut relever que deux éléments au moins que j'avais mis en lumière dans l'article paru le 22 décembre 1994 ne sont absolument pas contestés par les deux banques. Ainsi en va-t-il tout d'abord de la concentration d'un pouvoir économique important dans les mains d'un seul homme. Cette question devra tout de même être abordée de front avant la décision d'une éventuelle fusion.

Deuxièmement les banques restent muettes sur les problèmes de transparence résultant de la présentation d'un bilan global au 31 décem-

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédactrice:

Valérie Bory (vb)

Ont également collaboré à ce numéro:

François Brutsch (fb)

Jean-Claude Favez (jcf)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Jérôme Meizoz

Forum: Jean-Pierre Ghelfi

Composition et maquette:

Valérie Bory, Murielle Gay-

Crosier Marciano,

Françoise Gavillet

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

# La démocratie est-elle menacée par l'ordinateur?

(jg) Dans son dernier ouvrage, Blaise Lempen crée un lien entre ce qu'il appelle la révolution informatique et les changements politiques et sociaux de la société<sup>1</sup>. La question qu'il développe, sans apporter, ce qui est tout à son honneur, de réponses nettes et sans simplifications abusives, peut se résumer très simplement: l'informatique change-t-elle la société et met-elle en danger la démocratie? A l'évidence, sa réponse serait plutôt oui, ce qui correspond, il faut bien le dire, à l'air du temps.

On peut préférer opter pour le non. A notre avis, l'informatique a peu de spécificité et n'a pas plus ni moins d'importance que n'importe laquelle des grandes innovations techniques des 150 dernières années. Quelques arguments:

1. Il est habituel de faire référence à l'interconnexion des réseaux financiers et au krach de 1987, amplifié, paraît-il, par les programmes informatiques qui gèrent les opérations boursières. Proposition sans preuve: rien ne dit que l'intervention d'opérateurs humains, pris de panique comme en 1927, n'aurait pas amplifié encore davantage l'effondrement de la bourse. On peut aussi soutenir le contraire. En fait, on n'en sait rien.

2. Les innovations techniques qui ont vrai-

ment changé les comportements et dans une certaine mesure les relations sociales au cours des dix dernières années concernent bien le traitement de l'information, mais peu l'informatique stricto sensu: le Natel et l'obligation qui en résulte d'accepter d'être dérangé n'importe quand pour n'importe quoi et surtout le fax, avec cette possibilité d'envoyer quasiment instantanément des brouillons illisibles et des schémas incompréhensibles à l'autre bout du monde. Même pour ces changements, réellement spectaculaires dans les manières de travailler, il semble aventureux de parler d'un impact social ou politique.

3. Les cartes de crédit, les bancomats, voilà des nouveautés liées à l'utilisation d'une informatique lourde et centralisée. L'enregistrement des transactions permet de suivre à la trace les activités d'un individu, avec toutes les implications policières que l'on peut imaginer. Mais les protections légales existent et l'interconnexion générale de toutes les machines n'est ni pour demain, ni pour après-demain.

Et puis l'utilisation de l'informatique aurait-elle rendu les nazis plus efficaces dans la chasse aux juifs et le ministère public de la confédération plus sournois dans ses obsessions? Nous n'en sommes pas sûrs. Ce n'est pas tout de constituer des fichiers, encore faut-il qu'ils contiennent des informations utilisables...et cela n'a rien à voir avec l'informatique.

4. Après avoir créé des emplois, l'extension de l'informatique en détruirait. C'est sans doute vrai, mais il en va ainsi de tous les progrès techniques depuis le début de l'industrie. Sans même rappeler la destruction des machines à tisser par les canuts de Lyon, mentionnons simplement la fiabilité de plus en plus grande des voitures qui diminue le travail des garagistes ou les progrès de la chirurgie qui entraînent une diminution importante des lits d'hôpitaux, et donc du personnel.

Blaise Lempen traite peu ces différents points. Son ouvrage contient de très intéressantes analyses sur la réussite du minitel en France et l'échec du Vidéotex en Suisse, mais il ne parle pas d'une autre nouveauté majeure de ces dernières années: le développement anarchique, acentré, confus et sans contrôle du réseau Internet, le contre-exemple absolu face à tous les discours sur le big brother caché dans les puces. ■

<sup>1</sup> Blaise Lempen, *Révolution informatique et changement social*, Réalités sociales, Lausanne, 1995.

## ICI ET LÀ

● Jean-Pierre Fragnière, membre de la Direction du PNR 29 et l'un des prochains invités de Forum (DP 1201) donne une conférence-débat dans le cadre du cours d'économie nationale de Jean-Christian Lambelet, au BFSH 2, Salle 1129, Université de Lausanne

le mercredi 1<sup>er</sup> février à 17h15

Faut-il repenser l'Etat social?

Entrée libre.

●●●

bre, alors qu'une fusion au 1er janvier 1996 aurait contraint à la présentation de deux bilans distincts. Cela prouve donc que cette analyse est correcte. Ce problème a d'ailleurs provoqué une longue discussion dans le cadre des travaux de la Commission du Grand Conseil. En effet, M. Treyvaud, invité par celle-ci, a combattu vigoureusement la proposition de la présentation de deux bilans distincts et d'un bilan global. On n'agirait pas autrement si l'on voulait donner l'impression d'avoir quelque chose à cacher!

Cette impression a d'ailleurs si bien été partagée par une partie des membres de la Commission que l'ensemble des représentants de l'Entente rose-verte se sont abstenus au vote sur le principe de la fusion.

Il devient de plus en plus clair que celle-ci ne pourra être menée sur les fonds baptismaux que dans la mesure où on acceptera enfin de répondre ouvertement à toutes les questions, même gênantes, et où certaines garanties concrètes de la pérennité de la culture d'entreprise du Crédit Foncier Vaudois pourront être fournies. Ce n'est pas le cas à ce jour. ■

# Celui qui ne s'en laisse pas conter

*En dix-huit brefs récits, le dernier livre de François Debluë évoque «un peu de la vie d'un homme qui ne sait pas et n'a jamais su ce que c'était la vie». Un énigmatique narrateur vogue entre les 35 et 55 ans. Un désabusé, un déniaisé, un «épuisé» peut-être (si convient ici le mot de Deleuze à propos de Beckett), capable malgré tout d'un optimisme du repli.*

## RÉFÉRENCE

François Debluë, *Entretien d'un sentimental avec son mur*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994.

## REFRAIN

Mots: «comme d'étranges champignons qu'en rêve on s'efforce de cracher parce qu'ils sont vénéreux».

Rupture: «Pas un mot plus haut que l'autre, chacun bien à sa place comme noix sur un bâton».

Thème de l'efficacité des mots («performativité»): mots-armes et outils de relations (violence, passions), détachés sur le "euh...euh...euh...", la vraie bande sonore de l'inconscient.

La ruse de Debluë consiste à se placer fictivement dans une structure de communication désespérée. Chaque récit, tout d'ironie et d'humour subtil, traque les échecs de la communication, la violence latente de la parole quotidienne, et les lieux communs de la conversation. Dénominateur commun de toutes les scènes, l'attitude sceptique du narrateur, un homme qui ne s'en laisse pas conter: «-Pas de grands mots, ma chérie, je vous en prie. Comprenez-moi bien. Je ne vous dis pas que le bonheur n'existe pas. J'essaye plutôt de vous convaincre du contraire. Mais ce ne sera jamais au prix de vérités bêtifiantes ni travesties. Ce sera au prix de la vérité. Et le bonheur n'en sera que plus exceptionnel, parce qu'il aura été arraché aux ordinaires horreurs du monde».

Ce «sentimental» qui rêve d'entamer les défenses de son interlocuteur, se tient comme à l'écart des enjeux de la vie. Est-il tel celui que définit Meredith dans *L'Épreuve de Richard*: «Le sentimental est celui qui voudrait jouir des choses sans contracter l'immense dette qu'implique chaque action»? Non. Il a vécu, assumé les passions et leur rétrécissement au contact du monde social. Il a reconnu un nombre d'enfants réglementaire. Son hors-jeu cependant lui confère une lucidité ironique dont témoigne chacun des «entretiens» qui composent ce livre très maîtrisé. Le narrateur de ces brèves scènes du quotidien cherche avec difficulté les lignes de sa vie et ses monologues tricotent inlassablement autour de lui des «fils tordus», à l'image du récit: «Mais il y a des gens qui s'y entendent comme personne lorsqu'il s'agit de brouiller les pistes; digressions, incises et parenthèses, tout leur est bon pour noyer le poisson». Avis au lecteur!

Debluë multiplie les clins d'œil, de Kierkegaard (*Court traité du désespoir*) à Nathalie Sarraute (*Pour un oui, pour un non*), en passant par le dépliage commenté d'un célèbre poème de Ronsard («Quand vous serez bien vieille...»). Son livre aux multiples ruses énonciatives, réfléchissant sa propre texture verbale, fait ainsi ses gammes dans les divers registres du langage. Une prose orale au rythme de conversation, faite d'immenses phrases qui progressent et refluent au gré de l'énergie des mots, convient bien à ces témoignages distanciés. Comme chez Sarraute (dans *L'Usage de la parole* surtout) la structure y est donnée par un retour de refrains («pour un oui, pour un non», «cela durera ce

que cela durera», «je devais bien avoir quarante ans», «si tu tiens à me revoir», «allez savoir warum»). Ces fragments de phrases tantôt illustrent la violence inerte du sens commun, tantôt dramatisent la relation des personnages. Ils renvoient aussi à un riche intertexte et à une symbolique plus large. Ils essaient et réapparaissent pour solidariser mystérieusement les dix-huit textes.

Contrairement à tant de récits naïfs et pieusement référentiels qui font les succès du jour, ce beau livre de François Debluë semble sorti tout armé pour la longue durée. ■

Jérôme Meizoz

## MÉDIAS

*K-TIP*, le périodique lancé dans la foulée de l'émission pour les consommateurs de la Télévision suisse alémanique *Kassensturz* a déjà 320 000 abonnés après moins de 4 ans de parution.

Aurons-nous bientôt un journal télématique? Publicitas suit attentivement les essais aux Etats-Unis avec un hebdomadaire nommé *News in motion*. La parution quotidienne est prévue pour bientôt.

Collaboration entre l'Institut de formation des journalistes d'Autriche et la Société suisse des éditeurs de journaux pour organiser un séminaire de deux semaines sur la direction des rédactions. La conduite du cours assumée par un spécialiste allemand. Participeront à la session huit Autrichiens et huit Suisses.

Fruit de la quatrième vague de fusion dans la presse agricole romande, *Agri* prend la succession d'*Agri-hebdo* et du *Producteur de lait*.

Lancement d'un hebdomadaire commun de petites annonces *Léman express*. Il est joint à l'édition du lundi de *24 Heures* et de la *Tribune de Genève*.

Après le *Berner Zeitung* et avant le *TagesAnzeiger*, *Blick* a aussi lancé un supplément mensuel pour les jeunes. Titre en anglais, comme de bien entendu: *News & Trends*.